



Schweizerische Interpretenstiftung



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2016



Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2016
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

Avant-propos de la présidente

Madame, Monsieur,

L'année sous revue a apporté son lot de changements à la Fondation suisse des artistes interprètes. Fin août 2016, Bruno Prandi a quitté son poste après quatre ans d'activité comme actuaire de la fondation pour entrer en fonction comme nouveau responsable de la communication de la KTV ATP – Association artistes – théâtres – promotion, Suisse au 1er septembre. Nous remercions Bruno Prandi pour sa collaboration engagée et nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Dès septembre 2016, Bruno Marty a repris ses fonctions d'actuaire. Il assure la marche opérationnelle de la fondation avec Lisa Gyger et ses collaborateurs de longue date Sara Pepe (secrétariat) et Karl Zbinden (traitement des demandes de soutien). Ce changement interne s'est déroulé sans heurts. Je me réjouis de collaborer avec cette nouvelle équipe.

L'augmentation des demandes de soutien continue à nous préoccuper. Après un examen approfondi de l'introduction d'un durcissement des critères de demandes de soutien, le Conseil de fondation a décidé de procéder jusqu'à nouvel ordre à de légères modifications formelles, comme p.ex. limiter le nombre de demandes pouvant être soumises par année pour un même projet. La fondation reste ainsi fidèle

à sa ligne de conduite, en complétant les organismes d'encouragement publics, en soutenant une création culturelle large et en étant accessible à une grande diversité d'artistes dans toute la Suisse.

Dans le domaine social, la collaboration avec les responsables de l'association Das NETZ – Le RESEAU d'assistance pour les artistes en difficulté – a porté ses fruits. Nous nous réjouissons qu'en unissant nos forces nous sommes en mesure de venir en aide à des acteurs culturels en situation de détresse par le biais d'un accompagnement encore plus complet. Nous remercions à cette occasion Esther Dasen et son équipe pour le travail accompli.

Je remercie également tous les experts pour l'évaluation des demandes de soutien, les collaborateurs de la Fondation suisse des artistes interprètes pour leur engagement au quotidien et mes collègues au sein du Conseil de fondation pour leur grand soutien.

Cordialement

Esther Roth



Comptes annuels 2016

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel de la société de gestion Swissperform (SWP). Des recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la dissolution des provisions des interprètes des domaines phonographique et audiovisuel (2008) de SWP et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2010 que la Coopérative suisses des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

| Recettes | CHF |
|---|---------------------|
| Déduction culturelle et sociale SWP phonographique (PH) | 874'956.11 |
| Déduction culturelle et sociale SWP audiovisuel (AV) | 87'757.06 |
| Autres dons | 187'813.79 |
| Dissolution de provisions SWP PH 2008 | 47'247.78 |
| Dissolution de provisions SWP AV 2008 | 7'320.02 |
| Dissolution de provisions répartition SIG 2010 PH | 54'262.98 |
| Produit financier* | 75'578.20 |
| Total recettes | 1'334'935.94 |

| Dépenses | CHF |
|-----------------------|---------------------|
| Culture | 1'080'385.01 |
| Santé | 78'729.19 |
| Social | 5'706.33 |
| Frais administratifs | 229'213.95 |
| Total dépenses | 1'394'034.48 |

| Profits/Pertes | CHF |
|----------------|-------------------|
| | -59'098.54 |

* L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Le bilan et le compte de pertes et profits ont été révisés en mai 2017 par la société PwC AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Environ 75% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5'000.- maximum). Les experts reçoivent un forfait de CHF 25.- par dossier traité.

Un total de 962 demandes a été enregistré en 2016 (contre 903 en 2015), parmi elles 583 (contre 546 en 2015) ont reçu une réponse positive et 377 (contre 354 en 2015) une réponse négative. 2 demandes ont été retirées (3 en 2015). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice, les montants suivants (CHF) ont été octroyés dans le domaine de la culture:

| Demandes | 2016 | | | 2015 | | |
|----------------------|--------------------|----------------|-------------------------|--------------------|----------------|-------------------------|
| | Demandes acceptées | Montant alloué | Budget 2016 Report 2015 | Demandes acceptées | Montant alloué | Budget 2015 Report 2014 |
| Musique classique | 189 | 242'950 | 230'000 + 28'764 | 171 | 226'400 | 230'000 + 11'714 |
| Rock/Pop | 85 | 134'950 | 125'000 + 11'716 | 80 | 176'000 | 165'000 + 16'966 |
| Jazz | 132 | 133'000 | 125'000 + 14'266 | 115 | 132'800 | 130'000 + 14'666 |
| Danse | 20 | 56'500 | 60'000 + 8'217 | 22 | 63'500 | 60'000 + 11'717 |
| Théâtre | 102 | 158'500 | 195'000 + 56'400 | 103 | 182'600 | 195'000 + 32'500 |
| Comédie musicale | 4 | 5'500 | 5'000 + 4'000 | 2 | 3'000 | 5'000 + 2'000 |
| Chœur/chorale | 0 | 0 | 0 | 4 | 5'000 | 5'000 + 0 |
| Multimédia | 6 | 6'000 | 5'000 + 1'000 | 7 | 7'000 | 5'000 + 3'000 |
| Musique folklorique | 29 | 81'000 | 80'000 + 6'000 | 17 | 83'000 | 80'000 + 9'000 |
| Catégories multiples | 16 | 105'750 | 100'000 - 1534 | 25 | 65'000 | 50'000 + 13'466 |
| Total | 583 | 924'150 | 1'053'829 | 546 | 944'300 | 1'040'029 |

(Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2016 indiquées à la page 4, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.)

Montant total des projets non bouclés (état: 31.12.16):

| | | |
|-------------------------------|------|---------------|
| Projets non bouclés/non payés | 2015 | CHF 71'700.- |
| Projets non bouclés/non payés | 2016 | CHF 326'550.- |

Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant supérieur à CHF 5'000:

| Musique folklorique | | CHF |
|--|--|-----------|
| 42e Prix Walo 2016 | | 40'000.00 |
| Prix Walo-Sprungbretter (tremplin jeunesse) 2016 | | 10'000.00 |
| Stubete am See | | 10'000.00 |
| Rock/Pop | | |
| M4Music, Showcase Stage | | 8'000.00 |
| Catégories multiples | | |
| Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2016 | | 50'000.00 |
| Label Suisse 2016 | | 10'000.00 |
| Swiss Music Awards 2016 | | 30'000.00 |

Projets FIM et FIA

Des fonds ont été retenus pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement des représentants de pays en situation financière faible participant à des meetings des organisations internationales FIM (International Federation of Musicians) et FIA (International Federation of Actors) les précédentes années. La SIS reçoit des demandes de soutien à intervalles irréguliers de la part de ces organisations pour les finalités indiquées ci-dessus. Ces fonds versés ne grèvent pas les comptes de la fondation durant l'exercice sous revue, étant donné qu'ils proviennent de réserves affectées à cet effet.

| | |
|----------|----------|
| FIM 2016 | 6'836.45 |
| FIA 2016 | 7'797.90 |

Santé

Le groupe d'experts santé soutient des projets et des manifestations dans le domaine de la santé et de la prévention, de la reconversion professionnelle, du conseil et de la protection juridique en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles (il y a actuellement 11 cas en cours).

Projets et manifestations

| Association suisse de médecine de la musique (SMM) | | CHF |
|---|--|-----------|
| SMM Conseils | | 6'000.00 |
| SMM page, Revue musicale suisse | | 3'240.00 |
| SMM 12e Symposium médecine de la musique 2016 | | 24'211.20 |
| SMM Participation au symposium PAMA 2016 | | 3'950.00 |
| Musiciens suisses | | |
| Musiciens suisses, events protection auditive 2016 | | 1'964.50 |
| Adrian Schriel | | |
| Congrès IADMS 2016 | | 1'407.40 |

Protection juridique

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Frais d'avocat et de procédure | 36'771.75 |
|--------------------------------|-----------|

Dépenses santé

| | |
|---|----------|
| IT | -699.66 |
| Jetons de séance | 1'750.00 |
| Frais de déplacement et de représentation | 0.00 |
| Location de salle | 134.00 |

| | |
|--|------------------|
| Total dépenses groupe d'experts santé | 78'729.19 |
|--|------------------|



Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

La SIS s'engage au sein de l'association «Das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations.

En 2016, la SIS a soutenu deux nouvelles demandes d'aide sociale. La Fondation a pris en charge les coûts y afférents (soutiens et contribution d'exploitation à «Das Netz») d'un montant de **CHF 5'610.20** en 2016.



Administration

Administration

L'administration englobe l'organisation globale et la direction de la fondation. C'est un organe de contact et de coordination pour les membres du Conseil de fondation et les experts, ainsi qu'une source d'informations pour les demandeurs de soutien et tous ceux qui souhaitent le devenir.

La Coopérative suisse des artistes interprètes SIG met son personnel et ses infrastructures à disposition de la Fondation qui occupe ses locaux. Avec un taux d'occupation d'env. 90% (répartis sur trois personnes), la SIS possède une organisation très légère. L'administration emploie:

| | |
|-------------------------|---|
| Actuaire | Bruno Prandi (jusqu'au 31.8.2016) Bruno Marty (dès le 1.9.2016) |
| Administration | Sara Pepe |
| Traitement des demandes | Karl Zbinden |

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 229'213.95** se composent de

- Frais de personnel (salaires et cotisations sociales)
- Coûts d'infrastructure (loyer, mobilier, IT, électricité, etc.)
- Frais IT spécifiques liés à la banque de données demandeurs de soutien
- Coûts de traduction
- Frais liés aux séances du Conseil de fondation (jetons de présence CHF 4'450.-, frais de transport)
- Forfait de défraiement de la présidente (CHF 3'000.-)
- Frais de déplacement et de représentation de la présidente et de l'actuaire
- Coûts pour services de conseil

Organes de la SIS

Le Conseil de fondation est élu respectivement réélu tous les deux ans par le groupe d'experts interprètes à l'occasion de l'assemblée des délégués de Swis-sperform. La présidence et la vice-présidence sont définies au sein du Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation élit les membres du groupe d'experts santé, ainsi que les experts traitant les demandes de soutien culture et l'actuaire.

Conseil de fondation

Esther Roth, présidente
Yvonne Burckhardt
Alexandra Egli
Mischa Greull, vice-président
Thomas Wild

Groupe d'experts santé

Karl Knobloch, président
Barbara Aeschbacher
Pia Bucher
Monika Kälin
Oliver Margulies
Adrian Schriel

Les noms des experts traitant les demandes d'encouragement dans le domaine de la culture ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des demandeurs de soutien.



Schweizerische Interpretenstiftung

Mentions légales

Responsable du contenu
Bruno Marty, actuaire

Textes
Esther Roth, Bruno Marty, Sara Pepe

Conception et mise en page
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch
Photo Esther Roth: Kirsten Thomas

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2017 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tél: +41 43 322 10 60
E-Mail: info@interpretienstiftung.ch

www.interpretenstiftung.ch

